

ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS

Médoc Estuaire
Communauté de Communes



PLANNING ACTIVITÉS

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) :

MACAU MATERNELLES

PÉRIODE :

MERCREDI NOVEMBRE-DECEMBRE

THEME : Magie de l'Hiver et des Fêtes

Mercredis 5 novembre	Parcours Ski Bonhomme de neige Prénom Puzzles de l'automne Atelier culinaire : Cookies de Noël	
Mercredi 12 novembre	La danse des rennes Mon petit hérisson Les petits lutins Chasse au trésor !	
Mercredi 19 novembre	Mon nombre d'automne Fresque de l'hiver Atelier culinaire : Mikados de l'automne Chasse aux cadeaux	
Mercredi 26 novembre	Remplis la hotte Jeux de balles Ours polaire Boule à neige	
Mercredi 3 décembre	Appareil photo de Noël Mon bonhomme en pain d'épice Le parcours de Noël Atelier culinaire : Tablette de Noël	
Mercredi 10 décembre	Décorations pour le sapin de la mairie Bataille de polochon Hotte de Noël Atelier vernis + maquillage	JOURNEE PYJAMA Viens avec ton plus beau pyjama de Noël
Mercredi 17 décembre	Décorations pour le sapin de la mairie Mon empreinte de renne Boule de Noël Atelier culinaire : Sablés de Noël	JOURNEE PULL DE NOEL Viens avec ton pull de Noël

INFOS PRATIQUES

Vous pouvez inscrire votre enfant dans l'un des 6 accueils de votre choix :

1

ACM ARSAC

14 avenue de Ligondras
33460 Arsac
Tél : 05 57 88 62 12 / 06 45 75 37 26
alsh.arsac@medoc-estuaire.fr

Directrice : Sarah DUBERNET
Adjoint pédagogique : Julien CAUSSE

2

ACM CUSSAC / MS CUSSAC LAMARQUE

34 avenue du Haut Médoc
33460 Cussac Fort-Médoc
Tél : 06 15 46 48 28
msscussaclamarque@medoc-estuaire.fr

Directrice : Ludivine LEYVIGNE
Adjointe pédagogique : Jennifer DUVILLE

3

ACM LUDON-MÉDOC

25 rue du général de Gaulle (mater)
1 bis place Jean Jaurès (élém)
33290 Ludon-Médoc
Tél : 05 57 88 43 41 / 06 26 79 08 84 (mater)
Tél : 05 57 88 47 74 / 06 45 75 22 21 (élém)
alsh.ludon@medoc-estuaire.fr

Directrice : Audrey DESBOS
Adjointe pédagogique : Laurene VENCENSINI

4

ACM MACAU

5 chemin du Biroulet
33460 Macau
Tél : 05 57 88 28 32 / 06 45 75 53 64 (mater)
12 avenue du Général de Gaulle - 33460 Macau
Tél : 05 24 73 62 09 / 06 45 75 53 64 (élém)
alsh.macau@medoc-estuaire.fr

Directrice : Stéphanie DENIS
Adjoint pédagogique : Alexandre COULON

5

ACM LE PIAN-MÉDOC

137 allée Grammont
33290 Le Pian-Médoc
Tél : 05 56 96 21 90 / 06 46 90 17 82
alsh.lepian@medoc-estuaire.fr

Directrice : Elodie LAUTREC
Adjoints pédagogiques :
Nathalie BELOT/Thibault CHIMITS

6

ACM SOUSSANS / MS ARCINS SOUSSANS

Place de l'église
33460 Soussans
Tél : 05 57 89 83 13 / 06 45 75 21 99
mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr

Directrice : Juanita CARBONNEL
Adjointe pédagogique : Jennifer DUBOURDIEU



HORAIRES D'ACCUEIL

OUVERTURE : 7H - FERMETURE : 19H

- Il est demandé aux familles de prévenir si leurs enfants arrivent après 9h.
- Pour les sorties, les horaires de départ et de retour seront communiqués sur le planning d'activité.
- Les enfants étant susceptibles de se salir, nous vous recommandons de leur fournir une tenue adaptée aux activités et peu fragile tout en prenant en compte la météo.
- L'équipe se réserve le droit de changer le planning d'activités : en fonction du temps (Pour les animations en extérieur) et du souhait des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités)

INSCRIPTION / ANNULATION

Les inscriptions et annulations se font uniquement par le biais du portail famille. Les plannings d'activités sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Annulation : Toute annulation sera effectuée dans un délai de **10 jours avant pour les vacances et 7 jours avant pour les mercredis directement sur le portail famille.**

Passé ce délai, la journée sera facturée sauf certificat médical.

Pour rappel, les familles ont pour obligation de prévenir de l'absence de leur enfant. Si le délai est dépassé, il faudra prendre contact avec l'équipe du centre par mail, SMS ou appel téléphonique.



PORTAIL FAMILLE :

www.communes-ccme.carteplus.fr
05 57 88 08 08 / portailfamille@medoc-estuaire.fr



MODIFICATION DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour tout changement de quotient familial, merci d'en informer le directeur de la structure et de fournir un justificatif afin que ce dernier soit appliqué pour la prochaine facturation.